



La caution ou garant pour l'octroi d' un logement

Par **mikeric**, le **06/07/2008** à **16:34**

bonjour,

il y a plusieurs années j'ai accepté d'être cautionnaire pour un proche , ce proche est tj dans l'appartement mais je souhaite me dégager de cet engagement auprès du propriétaire bailleur ,comment puis-je faire

merci